

**Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente**

**Membres absents excusés** : Thérèse de Meuron ; Martine Fiora-Guttmann ; Claude Grin ; Sophie Michaud Gigon ; Diane Wild.

**Membres absents non excusés** : Matthieu Carrel ; Fabrice Moscheni.

Membres présents	93
Membres absents excusés	5
Membres absents non excusés	2
Effectif actuel	100

---

**Ouverture**

La séance est ouverte à 21 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

---

**Rapport s/Préavis  
2012/46**

**Crédits supplémentaires pour 2012 (2<sup>e</sup> série).**

**Rapporteur : M. Philippe Clivaz (Soc.) – vice-Président  
[pour la Commission des finances]**

*Discussion générale*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur le  
budget de  
fonctionnement*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur les  
autorisations d'achat*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur les  
crédits  
d'investissement*

La parole n'est pas demandée.

**Vote**

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2012, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	Fr.	<i>Dont en recettes Fr.</i>
<b>A. Budget de fonctionnement</b>		
Total des crédits supplémentaires	<u>4'020'300.–</u>	<u>2'233'900.–</u>
<b>B. Autorisations d'achats</b>		
Total des crédits supplémentaires	<u>235'500.–</u>	<u>55'000.–</u>
<b>C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif</b>		
Total des crédits complémentaires	<u>23'400.–</u>	<u>0.–</u>

**Rapport s/Préavis  
2012/49**

**Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines.  
Crédit cadre annuel 2013.**

**Rapporteur : M. Philippe Clivaz (Soc.) – vice-Président  
[pour la Commission des finances]**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'350'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2013 ;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6601.390 et 6601.331 du budget de la Direction des finances et du patrimoine vert, Service des parcs et domaines ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

**Rapport s/Préavis  
2012/48**

**Autorisations d'achats pour l'exercice 2013.**

**Rapporteur : M. Philipp Stauber (UDC) – vice-Président  
[pour la Commission des finances]**

*Discussion*

M. Philippe Stauber (UDC) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR).

*Discussion s/AGC*

La parole n'est pas demandée.

Discussion s/SIPP	La parole n'est pas demandée.
Discussion s/LSP	Mme Françoise Longchamp (PLR) <u>qui dépose un amendement</u> ; Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)
Amendement de Mme Françoise Longchamp Dépôt	« Bureau de contrôle de la circulation a) suppression de l'achat de quatorze appareils de contrôle du respect de la signalisation lumineuse et des limites de vitesse : fr. 1'255'700.- b) suppression de l'achat d'un radar 'semi-stationnaires', équipement mobile, utilisable sans personnel en différents endroits de la ville, afin de répondre aux situations ponctuelles : fr. 236'500.- »
Vote s/Amendement Longchamp	Le Conseil, par quelques oui, une majorité de non et 3 abstentions, <b>refuse</b> l'amendement de Mme Françoise Longchamp sur le bureau de contrôle de la circulation.
Discussion s/TRX	La parole n'est pas demandée.
Discussion s/EJCS	La parole n'est pas demandée.
Discussion s/FIPAV	La parole n'est pas demandée.
Discussion s/SIL	La parole n'est pas demandée.
Vote	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 2 abstentions, <b>approuve</b> les conclusions de la commission, soit <b>décide</b> :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2013, un crédit de Fr. 9'662'600.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;</li><li>2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.</li></ol>
Rapport s/Préavis 2012/51	<b>Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages. Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics. Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau. Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels. Réfection de surfaces privées communales. Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires. Crédits-cadre annuels 2013.</b>  <b><u>Rapporteur</u> : M. Fabrice Ghelfi (Soc.)</b> <b>[pour la Commission des finances]</b>

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par XX oui, XX non et XX abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 34'500'000 francs réparti comme il suit :
  - a) 4'154'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension de la voirie, au marquage routier, aux installations de régulation du trafic et à la réfection d'ouvrages (Service des routes et de la mobilité) ;
  - b) 2'190'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau des collecteurs publics (Service d'assainissement) ;
  - c) 6'105'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs à la rénovation et à l'extension du réseau d'eau et aux échanges périodiques des compteurs d'eau (**eauservice**) ;
  - d) 150'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs à l'entretien de surfaces privées communales, à savoir des chemins et routes de desserte de parcelles, propriété de la Ville (Service du logement et des gérances) ;
  - e) 600'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs à l'entretien des surfaces extérieures d'établissements scolaires (Service des écoles primaires et secondaires) ;
  - f) 21'301'000 francs pour couvrir, en 2013, les frais relatifs aux rénovations et extensions des différents réseaux des Services industriels, sommes à porter au débit des comptes suivants :

- réseau du Service du gaz et du chauffage à distance	Fr. 13'982'000.00
- réseau du Service de l'électricité	Fr. 4'149'000.00
- réseau du Service du multimédia	Fr. 3'170'000.00
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir dans l'année où celles-ci ont lieu, les dépenses relatives au Service du multimédia ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir, en fonction des dépenses réelles et du type d'immobilisation, les dépenses relatives au Service du gaz et chauffage à distance, ainsi que de celui de l'électricité ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux, de la Direction du logement et de la sécurité publique et celle de l'enfance, jeunesse et cohésion sociale, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
6. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis  
2012/34

**Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif. Demande de crédit-cadre. Quatrième étape (2013-2017).**

**Rapportrice : Mme Elisabeth Wermelinger (Soc.)**

Discussion

M. Maurice Calame (PLR).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 1 abstentions, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'adopter le principe du crédit-cadre 4<sup>ème</sup> étape 2013-2017, destiné à la mise en œuvre sur cinq ans d'un programme d'entretien et d'importants travaux de rénovation, de transformation et de démolition de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement de 12'700'000 francs répartis de la manière suivante :
  - a) 7'500'000 francs pour les immeubles du patrimoine financier ;
  - b) 5'200'000 francs pour les immeubles du patrimoine administratif ;
3. de porter une somme de 1'905'600 francs au débit du compte « immeubles du patrimoine financier » de la Bourse communale à titre de travaux à plus-value découlant du crédit prévu au point 2a) ci-dessus ;
4. d'amortir annuellement le solde du crédit mentionné sous point 2a) ci-dessus, soit 5'594'400 francs, à raison de 373'000 francs par la rubrique 3306.331 du budget du Service du logement et des gérances ;
5. d'amortir annuellement le crédit de 5'200'000 francs mentionné sous point 2b) ci-dessus à raison de 346'700 francs par la rubrique 3306.331 du budget du Service du logement et des gérances ;
6. de faire figurer sous la rubrique 3306.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits susmentionnés.

Rapport s/Préavis  
2012/38

**Réaménagement du chemin de la Prairie consécutif à la réalisation de 5 bâtiments de logements sur la parcelle 20454 sise à l'avenue de Provence et extension de la zone 30 de Montelly sur le quartier de Malley.**

**Rapporteur : M. Laurent Guidetti (Soc.)**

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'766'000 francs pour les travaux de réaménagement du chemin de la Prairie et la mise en place de la zone 30 Malley ;
2. d'amortir annuellement les dépenses par la rubrique 331 des services concernés ;

3. de faire figurer, sous la rubrique 390 des services concernés et 322 des Services industriels, les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffre 1 ci-dessus ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les éventuelles participations à recevoir.

Rapport s/Préavis  
2012/41

**Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Charles-Secrétan et le chemin de Bellevue – Radiation du plan d'extension N° 593 approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juillet 1980.**

**Rapporteur : M. Francisco Ruiz (Soc.)**

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Francisco Ruiz (Soc.) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Christiane Jaquet-Berger (La Gauche) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.

Discussion s/PPA

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions n°1  
à 3

Le Conseil, par une majorité de oui et une douzaine d'abstentions, **approuve** les conclusions n°1 à 3 d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Charles-Secrétan et le chemin de Bellevue, à l'exclusion de la parcelle 6434 qui fera l'objet d'une procédure de légalisation ultérieurement, conformément à l'article 59 LATC ; de radier le plan d'extension concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Secrétan et le chemin de Bellevue approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juillet 1980 ; de radier du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;

Vote s/conclusions n°4  
à 8

Le Conseil, par une majorité de oui, et une dizaine d'abstentions, **approuve** les conclusions n° 4 à 8 de la commission, soit **décide** :

1. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Charles-Secrétan et le chemin de Bellevue, à l'exclusion de la parcelle 6434 qui fera l'objet d'une procédure de légalisation ultérieurement, conformément à l'article 59 LATC ;
2. de radier le plan d'extension concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Secrétan et le chemin de Bellevue approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juillet 1980 ;
3. de radier du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au projet ;
4. d'approuver les réponses de la Municipalité aux oppositions déposées pendant l'enquête publique ;
5. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;

6. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
7. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique n° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 5 ci-dessus des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
8. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période.

**Rapport s/Rapport  
2012/1**

**Initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2012.**

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)  
[pour la Commission de gestion]**

<i>Discussion</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion s/motions</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/postulats</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) <u>qui intervient sur l'objet n°103</u> ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Discussion s/pétitions</i>	M. Roland Ostermann (Les Verts) <u>qui intervient sur l'objet n°142</u> ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts).
<i>Vote s/conclusion n°1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°1 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°2 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°3 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°4 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°5</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°5 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°6 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°7</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°7 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012

## Deuxième partie de la 8<sup>ème</sup> séance du mercredi 12 décembre 2012

<i>Vote s/conclusions n°8 à 10</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> les conclusions n°8 à 10 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Discussion s/conclusions 11 et 12</i>	M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Roland Rapaz (Soc.) ; M. Daniel Brélaz, syndic, M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Roland Rapaz (Soc.) ; M. David Payot (La Gauche).
<i>Vote s/conclusion n°11</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°11 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°12</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°12 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°13</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°13 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°14</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°14 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°15</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°15 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012
<i>Vote s/conclusion n°16</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°16 du rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012.  Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, <b>décide</b> : <ol style="list-style-type: none"><li>1. de prendre acte du rapport N° 2012/1, du 20 septembre 2012, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2012 ;</li><li>2. de prendre acte que les objets suivants <b>ont reçu une réponse</b> entre le 1<sup>er</sup> juillet 2012 et le 20 septembre 2012 :<ol style="list-style-type: none"><li>2.1 motion Rebecca Ruiz – Places d'apprentissage : atteindre les 5 % (objet N° 4)</li><li>2.2 motion Isabelle Truan – Critères d'attribution et conditions locatives du patrimoine de la Ville de Lausanne (objet N° 17)</li><li>2.3 postulat Jean Tschopp – Favoriser l'intégration professionnelle des personnes handicapées (objet N° 37)</li><li>2.4 postulat Benoît Biéler – Pour une extension raisonnable des heures d'ouverture de la piscine de Mon-Repos (objet N° 49)</li><li>2.5 postulat Sophie Michaud Gigon – Waterpolo à Lausanne : une discipline olympique qui a besoin d'eau (objet N° 54)</li></ol></li><li>3. de prolonger au <b>30 novembre 2012</b> le délai de réponse aux objets suivants :<ol style="list-style-type: none"><li>3.1 postulat Guy Gaudard – Pour une ouverture journalière annuelle du restaurant de la piscine de Bellerive (objet N° 46)</li><li>3.2 postulat François Huguenet – N'ayant pas pour vocation de décrocher une étoile, le restaurant de la piscine de Bellerive doit redescendre sur terre (objet N° 50)</li></ol></li><li>4. de prolonger au <b>31 décembre 2012</b> le délai de réponse aux objets suivants :</li></ol>



- 4.1 postulat Françoise Longchamp – Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Commission extrajudiciaire » (objet N° 41)
  - 4.2 postulat Cédric Fracheboud – Mettons des limites claires pour que les passages sous-voies et les escaliers de la Ville ne deviennent pas des nids propices à un fort sentiment d'insécurité (objet N° 89)
  - 4.3 postulat Jean-Charles Bettens – Pour une amélioration de la circulation des transports publics à l'avenue du Théâtre (objet N° 92)
  - 4.4 postulat Charles-Denis Perrin – Diminuer les exigences réglementaires pour augmenter l'isolation des bâtiments (objet N° 93)
  - 4.5 postulat Jean-François Cachin – Une nouvelle réaffectation du P+R provisoire de Vennes (objet N° 94)
  - 4.6 postulat Jean Tschopp – Dimanche sur les quais (objet N° 95)
  - 4.7 postulat Pierre-Antoine Hildbrand – Moins de panneaux plus d'urbanité (objet N° 99)
  - 4.8 postulat Roland Rapaz – Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers ; contribution à la construction d'un lien social fort (objet N° 108)
  - 4.9 pétition Cornelia Mühlberger de Preux – Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette (objet N° 145)
  - 4.10 pétition Martine Golovtchiner – Examen de la possibilité d'installer un ascenseur conduisant du Tunnel à la place de la Barre (objet N° 149)
5. de prolonger au **31 mars 2013** le délai de réponse aux objets suivants :
- 5.1 motion Fabrice Ghelfi – Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale (objet N° 2)
  - 5.2 motion Gilles Meystre – Pour une information systématique et régulière des jeunes et des étrangers relative à leurs droits et devoirs civiques (objet N° 3)
  - 5.3 motion Axel Marion – Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée (objet N° 6)
  - 5.4 motion Solange Peters – Pour une information des électrices et des électeurs de nationalité étrangère (objet N° 7)
  - 5.5 motion Yves-André Cavin – Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires (objet N° 9)
  - 5.6 motion Claude-Alain Voiblet – La présence régulière d'armes dans les rues de la ville ne doit pas devenir une fatalité (objet N° 11)
  - 5.7 motion Diane Gilliard – Pour une étude visant à la création d'une maison des associations lausannoises (objet N° 22)
  - 5.9 motion Alain Hubler – Du gaz ? De l'air ! (bis) (objet N° 25)
  - 5.10 motion Pierre-Antoine Hildbrand – Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet N° 26)
  - 5.11 postulat Elisabeth Müller – Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne (objet N° 34)

- 5.12 postulat Charles-Denis Perrin – De la micro informatique sans macro crédit ? (objet N° 39)
- 5.13 postulat Evelyne Knecht – LACI « mesure sparadrap 1 » : Premier emploi (objet N° 42)
- 5.14 postulat Jean Tschopp – Aux urnes citoyens ! (objet N° 43)
- 5.15 postulat Philippe Jacquat – Pour qu’une altercation de préau ne se termine pas au couteau (objet N° 51)
- 5.16 postulat Fabrice Ghelfi – Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise (objet N° 52)
- 5.17 postulat Claude-Alain Voiblet – La tranquillité de la vie nocturne lausannoise ne commence-t-elle pas déjà par une gestion professionnelle de la sécurité dans les établissements publics ? (objet N° 53)
- 5.18 postulat Natacha Litzistorf – Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne (objet N° 55)
- 5.19 postulat Alain Hubler – Et si on rétablissait la clause du besoin ? (objet N° 56)
- 5.20 postulat Claude-Alain Voiblet – Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes (objet N° 57)
- 5.21 postulat Pierre Oberson – Croissance de la criminalité : aujourd’hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s’impose (objet N° 59)
- 5.22 postulat Rebecca Ruiz – Pour l’implantation d’un centre de dégrisement avec surveillance médicale à Lausanne (objet N° 60)
- 5.23 postulat Jean-Luc Laurent – Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable (objet N° 63)
- 5.24 postulat Mathieu Blanc – Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé ! (objet N° 64)
- 5.25 postulat Vincent Rossi – Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale (objet N° 71)
- 5.26 postulat Gilles Meystre – Pour une stratégie en matière de locaux dédiés à l’administration... ou comment éviter que l’amélioration du service au public ne demeure une intention à géométrie variable (objet N° 73)
- 5.27 postulat Jean-François Cachin – Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l’avenue de la Vallonnette au chemin du Devin (objet N° 75)
- 5.28 postulat Valéry Beaud – Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d’un pôle d’excellence dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction durable (objet N° 78)
- 5.29 postulat Sophie Michaud Gigon – Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin (objet N° 81)
- 5.30 postulat Rebecca Ruiz – Pour des conditions décentes sur les chantiers de la Ville – Vers un plan d’action communal de lutte contre la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance (objet N° 88)
- 5.31 postulat Guy Gaudard – Quelle aide à l’apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ? (objet N° 103)

- 5.32 postulat Laurent Guidetti – Pour des conditions de travail décentes dans les bureaux mandatés par la Ville (objet N° 104)
- 5.33 postulat Roland Philippoz – Pour la promotion et la valorisation de l’engagement bénévole et de la vie associative (art. 70 Cst-VD) (objet N° 106)
- 5.34 postulat Elena Torriani – Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux (objet N° 107)
- 5.35 postulat Bertrand Picard – Pour une meilleure information quant à l’hébergement de la personne âgée, entre les soins à domicile et l’hébergement en EMS, en ville de Lausanne (objet N° 110)
- 5.36 postulat Guy Gaudard – SSL = un seul toit (objet N° 111)
- 5.37 postulat Natacha Litzistorf – La santé des populations c’est aussi l’affaire des villes (objet N° 112)
- 5.39 postulat Isabelle Mayor – Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût (objet N° 114)
- 5.40 postulat Bertrand Picard – Pour une politique municipale globale et mieux coordonnée au profit de nos aînés (objet N° 115)
- 5.41 postulat Florence Germond – Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolier-ère-s de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année primaire (objet N° 117)
- 5.42 postulat Isabelle Mayor – Bénévolat des jeunes pour les jeunes : pour un réel encouragement ! (objet N° 118)
- 5.43 postulat Pierre-Yves Oppikofer – Pour un plan d’action communal en faveur de l’emploi et de soutien à l’insertion professionnelle (objet N° 120)
- 5.44 postulat Françoise Longchamp – Etude d’une nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne (objet N° 121)
- 5.45 postulat Rebecca Ruiz – Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale du lait (objet N° 122)
- 5.46 postulat Pierre-Antoine Hildbrand – Pour l’étude de mécanismes réglementaires modérant l’endettement lausannois (objet N° 123)
- 5.47 postulat Benoît Gaillard – Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte (objet N° 125)
- 5.48 postulat Guy Gaudard – Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues (objet N° 131)
- 5.49 postulat Philippe Jacquat – Organisation d’une exposition didactique sur l’énergie pour corrélér l’effort physique et l’énergie nécessaires au fonctionnement d’appareils électriques (objet N° 132)
- 5.50 postulat Charles-Denis Perrin – Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat au prix coûtant (objet N° 133)
- 5.51 postulat Charles-Denis Perrin – Encourager la production d’électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue (objet N° 134)
- 5.52 pétition Carl Kyril Gossweiler – Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d’événements pouvant créer un sentiment de peur (objet N° 140)
- 5.53 pétition Ariane Miéville Garcia – Pour l’installation de radars à la route du Signal (objet N° 142)

5.54 pétition Bar à café Le Symbole, M. Eric Oberti – Pour que le « balcon » de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne convivial (objet N° 143)

6. de prolonger au **30 juin 2013** le délai de réponse aux objets suivants :

6.1 motion Alain Hubler – Un péage urbain pour financer la gratuité des tl : étude d'une solution écologique et sociale (objet N° 1)

6.2 motion Evelyne Knecht – Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette (objet N° 5)

6.3 motion Jacques Pernet – Ports d'Ouchy et de Vidy : nos locataires n'ont-ils pas droit à des estacades sécurisées ? (objet N° 10)

6.4 motion Gilles Meystre – Les conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels basées sur la transparence et le partenariat (objet N° 15)

6.5 motion Pierre-Antoine Hildbrand – Réseaux électriques lausannois intelligents : un vrai pas vers la « société à 2000 watts » (objet N° 30)

6.6 postulat Marlène Bérard – Enfin le paiement par sms des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre (objet N° 31)

6.7 postulat Elisabeth Müller – En route pour l'Hermitage et Sauvabelin, durablement (objet N° 32)

6.8 postulat David Payot – La sécurité est l'affaire du public (objet N° 35)

6.9 postulat Charles-Denis Perrin – Le développement durable c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits (objet N° 36)

6.10 postulat Fabrice Ghelfi – Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé (objet N° 38)

6.11 postulat Yves-André Cavin – Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro m2 (objet N° 40)

6.12 postulat Julien Sansonnens – Vers un soutien de la Ville à l'économie sociale et solidaire (ESS) (objet N° 45)

6.13 postulat Mathieu Blanc – Ecologique, économique et social : encourageons le *boat sharing* ! (objet N° 61)

6.14 postulat Mathieu Blanc – Pour l'instauration de mesures d'éloignement permettant aux Lausannois de se réappropriier le domaine public ! (objet N° 62)

6.16 postulat Elisabeth Müller – Un meilleur accueil des promeneurs à Sauvabelin (objet N° 68)

6.18 postulat Florence Germond – Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales (objet N° 70)

6.19 postulat Myriam Tétaz – Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine (objet N° 72)

6.20 postulat Evelyne Knecht – Un Capitole pour une capitale (objet N° 74)

6.21 postulat Philippe Clivaz – Bas les masques, la culture est en danger ! (objet N° 76)

6.22 postulat Caroline Alvarez – Promotion de l'attribution de subventions pour l'édition d'œuvres littéraires d'auteurs lausannois (objet N° 77)

- 6.23 postulat Stéphane Michel – Pour une prise en charge nocturne adéquate des personnes indigentes (objet N° 105)
  - 6.24 postulat Stéphane Michel – La résolution des problèmes d'hébergement précaire passe aussi par des seuils adaptés (objet N° 116)
  - 6.25 postulat Jacques Pernet – Demande d'étude et de planification du futur de la volière de Mon-Repos (objet N° 124)
  - 6.26 postulat Alain Hubler – Pour un wifi communautaire à Lausanne (objet N° 127)
  - 6.27 postulat Yves Ferrari – Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W (objet N° 128)
  - 6.28 postulat Claude Bonnard – Un autre petit pas vers la société à 2kW par l'introduction d'éclairage public par LED (objet N° 130)
  - 6.29 pétition Carl Kyril Gossweiler – Pour favoriser l'utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l'administration communale lausannoise (objet N° 136)
  - 6.30 pétition Eliane Joris – Pour le maintien du bus 5 (de la place de la Gare à Epalinges) et la prolongation de la ligne tl 6 jusqu'à Praz-Séchaud (objet N° 137)
  - 6.31 pétition Maria Morier-Genoud – Pour le prolongement de la ligne tl 16 jusqu'au terminus de la Clochette (objet N° 138)
  - 6.32 pétition Jean-Pierre Marti – Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette (objet N° 139)
  - 6.34 pétition POP & Gauche en mouvement, section de Lausanne – Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix ! (objet N° 144)
  - 6.35 pétition Walter Balimann – Aménagements dans le bois situé entre le chemin Simplemont, l'avenue Verdeil et le chemin du Levant (objet N° 152)
7. de prolonger au **30 septembre 2013** le délai de réponse aux objets suivants :
- 7.1 postulat Pierre-Yves Oppikofer – Mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (objet N° 44)
  - 7.2 postulat Jacques Pernet – Etude de la pose de la candidature de Lausanne – ensemble avec le Canton – pour l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse d'une prochaine olympiade (objet N° 58)
  - 7.3 postulat Mathieu Blanc – Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers ! (objet N° 65)
  - 7.4 postulat Rebecca Ruiz – Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d'habitation (objet N° 66)
  - 7.5 postulat Stéphane Michel – Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne (objet N° 90)
  - 7.6 postulat Axel Marion – Un-e délégué-e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises (objet N° 119)
  - 7.7 postulat Gilles Meystre – Besoin en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages ! (objet N° 126)

- 7.8 postulat Pierre-Antoine Hildbrand – Neutralité du réseau internet lausannois (objet N° 135)
- 7.9 pétition Anne-Françoise Decollogny – Pour une avenue Vinet plus conviviale (objet N° 146)
- 7.10 pétition Tatiana Taillefert Bottino – Pour la réduction du trafic sur l’avenue de Beaulieu (objet N° 147)
8. en dérogation à l’article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2013** le délai de réponse à l’objet suivant :
  - 8.1 postulat Florence Germond – Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial (objet N° 109)
9. en dérogation à l’article 66 du RCCL, de prolonger au **31 janvier 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
  - 9.1 postulat Magali Zürcher – Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ? (objet N° 85)
  - 9.2 postulat Maurice Calame – Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des SI – Demande d’étude d’un plan partiel d’affectation (objet N° 86)
10. en dérogation à l’article 66 du RCCL, de prolonger au **30 novembre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
  - 10.1 postulat Elisabeth Müller – Pour des entreprises écomobiles (objet N° 96)
  - 10.2 postulat Valéry Beaud – Zones de rencontre : vers un partage plus équitable de l’espace public (objet N° 101)
  - 10.3 postulat Elisabeth Müller – Vers une éco-ville – Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne (objet N° 102)
11. de **confirmer la suspension** du traitement des objets suivants :
  - 11.1 motion Grégoire Junod – Pour la création d’un passeport culturel et sportif à Lausanne (objet N° 12)
  - 11.2 motion Gilles Meystre – Pour un PALM culturel (objet N° 14)
  - 11.3 postulat Florence Germond – Pour une certification d’égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne (objet N° 33)
12. de **classer** les objets suivants :
  - 12.1 postulat Roland Rapaz – Un centre d’escalade en salle (mur de grimpe) à Lausanne (objet N° 47)
  - 13.1 postulat David Payot – Un accès à Internet pour tous (objet N° 129)
13. de **refuser** de prolonger au **31 mars 2013** le délai de réponse et **de fixer à la Municipalité un délai au 31 décembre 2012** pour répondre aux objets suivants :
  - 5.8 motion Gilles Meystre – Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales (objet N° 23)
  - 6.15 postulat Claire Attinger – La fête de l’art contemporain à Lausanne (objet N° 67)

14. de **refuser** de prolonger au **31 mars 2013** le délai de réponse et **de fixer à la Municipalité un délai au 31 janvier 2013** pour répondre à l'objet suivant :
  - 5.38 postulat Elisabeth Wermelinger – « Espace Riponne » : la maison lausannoise des seniors et des organisations actives en faveur des aînés (objet N° 113)
15. de **refuser** de prolonger au **30 juin 2013** le délai de réponse et **de fixer à la Municipalité un délai au 31 mars 2013** pour répondre aux objets suivants :
  - 6.17 postulat Rebecca Ruiz – Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans (objet N° 69)
  - 6.33 pétition Conseil des jeunes – « Ready to Start Up » – Demande de mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise (objet N° 141)
16. de **refuser la suspension** de traitement et **de fixer à la Municipalité un délai au 30 juin 2013** pour répondre à l'objet suivant :
  - 12.2 postulat Jean-François Cachin – Oui à une centralisation des activités sportives de tir à Vernand (objet N° 48)

**Rapport s/Rapport 2011**

**Gestion municipale pour 2011 et réponses aux 20 observations de la Commission permanente de gestion ; compléments de réponses à deux observations pour l'exercice 2010.**

**Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC) – Président**  
**Rapporteur : M. Alain Hubler (La Gauche) – vice-Président**  
**[pour la Commission de gestion]**

*Discussion sur rapport de la Municipalité*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion sur rapport de gestion*

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sports, Intégration et Protection de la population (SIPP) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR).

*Vote s/conclusion n°1*

Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n°1 du rapport de la Commission de gestion sur le rapport de gestion 2011 de la Municipalité.

*Vote s/conclusion n°3*

Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n°2 du rapport de la Commission de gestion sur le rapport de gestion 2011 de la Municipalité.

*Vote s/conclusion n°3*

Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n°3 du rapport de la Commission de gestion sur le rapport de gestion 2011 de la Municipalité.

*Vote s/conclusion n°4*

Le Conseil, par une majorité de oui et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n°4 du rapport de la Commission de gestion sur le rapport de gestion 2011 de la Municipalité.

*Vote s/conclusion n°5*

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** la conclusion

n° 5 du rapport de la Commission de gestion sur le rapport de gestion 2011 de la Municipalité.

Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, **décide** :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité en 2011 ;
2. d'approuver le rapport de la Commission permanente de gestion pour l'année 2011 ;
3. d'accepter les réponses aux observations N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 9 (2010), 13 (2010) ;
4. d'accepter la réponse à la remarque sur l'Unité d'évaluation et de conseil ;
5. de maintenir l'observation (réponse refusée) N° 9.

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 30.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....